

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme
Annabelle Béjanne-Nonet – abejanne@abilways.com
En ligne sur www.ifebenelux.be ou book-ife@abilways.com

Besoin d'aide ?

Contactez-nous au +32 (0)2 533 10 20 ou help-ife@abilways.com

Tarif (+ 21 % TVA) : 400 € HT

Réduction de 50€ pour toute inscription reçue avant le 08/02/2019 (CODE PROMO : 241132E EARLY)

Ce prix comprend les rafraichissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BNP PARIBAS FORTIS, agence Quartier-Léopold, Place du Luxembourg, 14, B-1050 Bruxelles, compte BE98210004689293, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways IFE Belgique, EFEB, CPTI, SIA, ACFORMATION, PIRAVIO, IBOC, ABILWAYS DIGITAL est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebenelux.be. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 08/12/2007, modifiée sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de suppression des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation ou le bannissement et du droit à la portabilité de vos données. Pour exercer vos droits, veuillez adresser vos demandes à notre service client par email à serviceclient@abilways.com ou par courrier postal à serviceclient@abilways.com, 41, rue de la Science - 1049 Bruxelles, Belgique. Nos coordonnées de contact sont : téléphone au 02 533 10 20 ou par courriel serviceclient@abilways.com.

☐ Accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

Matinée du mardi 2 avril 2019 - Bruxelles

Le lieu de la formation vous sera précisé sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

© Stock



Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS



241132E EARLY

WORKSHOP

Mardi 2 avril 2019 (matinée) • Bruxelles



DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS : VOS NOUVEAUX DÉFIS

DUME, signature électronique et facturation électronique

RÉDUCTION DE
50€

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 08/02/19
(CODE PROMO :
241132E EARLY)

www.ifebenelux.be



Annabelle Béjenne-Nonet

Conference Manager
abejenne@abilways.com

Malgré l'échéance du 18 octobre 2018 rendant l'usage des moyens de communication électronique obligatoire, le constat est là : toute l'Europe a pris du retard. Nous sommes encore loin de la dématérialisation des procédures pour toutes les étapes d'un marché public, du lancement de l'appel d'offres au paiement.

En avril prochain, d'autres évolutions doivent intervenir avec la facturation électronique et la mise en place de nouveaux formulaires électroniques au niveau européen.

Et vous, dans tout cela, où en êtes-vous ? Profil d'acheteur, DUME, signature électronique... : ces notions vous sont-elles aujourd'hui familières ?

Afin de vous aider à maîtriser tous les aspects pratiques de la dématérialisation, nous vous proposons une demi-journée le 2 avril 2019, en compagnie de nos deux experts, Olivier Ringoet et Michaël De Winne, qui répondront à toutes vos questions.

À QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Secteur privé

- Directeurs juridiques
- Directeurs techniques
- Ingénieurs
- Architectes
- Chefs de projets
- Avocats, juristes et conseillers juridiques

Secteur public

- Décideurs publics : administrations, entreprises publiques, pouvoirs locaux
- Directeurs généraux et leurs adjoints
- Responsables juridiques
- Responsables des marchés et achats

QUELS SONT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ?

- Améliorer votre pratique en matière de marchés publics dématérialisés. Le DUME, la signature électronique ou encore, la facturation électronique n'auront plus aucun secret pour vous !

QUELLE EST LA MÉTHODE DE TRAVAIL ?

- Une démonstration pratique vous sera présentée en utilisant les données d'un cahier des charges existant.
- Le point de vue du pouvoir adjudicateur et celui du soumissionnaire seront abordés.
- Un support écrit détaillé et complet vous sera remis.

ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ !

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à abejenne@abilways.com

DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS : VOS NOUVEAUX DÉFIS

MATINÉE DU MARDI 2 AVRIL 2019

Animée par :



Olivier Ringoet
Expert en marchés publics - Conseiller technique
CABINET DE VALERIE DE BUE



Michaël De Winne
Chef de projet, TEAM e-PROCUREMENT

8h45 Accueil des participants - petit déjeuner

9h00

Marchés publics électroniques : quel est leur champ d'application ?

- Quel est son contenu ? Quel est le cadre juridique applicable ?
- La facturation électronique : êtes-vous prêt pour l'échéance du 18/04/2019 ?
 - Qui est concerné ?

9h30

La publicité de la procédure et les échanges jusqu'à la remise des offres

- Qu'est-ce qu'un profil d'acheteur ?
- Quel accès aux documents de marché ?
 - Quelles exceptions au principe de l'accès électronique aux documents du marché ?
 - Quelles sont les procédures échappant à l'obligation d'un accès électronique au dossier ?
- Quelles sont les communications au cours de la phase de mise en concurrence ?
 - Demandes de clarifications, corrections et changements des documents du marché, information sur l'abandon de la procédure...
 - Les autres formes de communication restent-elles possibles, y compris la communication orale ?
- Quelles incidences sur les délais ?

10h00

Le dépôt électronique de l'offre

- Comment est organisée la remise électronique ?
 - Quel choix des pouvoirs adjudicateurs ?
 - Quelles sont les exceptions admises ?
- Quelles exigences techniques ?
 - La signature électronique : quels pièges éviter ? Quels documents signer ? Quel niveau de sécurité ?
- Comment créer et bien utiliser le DUME ?
 - Quel bilan depuis avril 2018 ? Quelles sont les premières décisions jurisprudentielles ?
 - Quels formats utiliser ?
 - DUME « Acheteur » et DUME « Opérateur économique » : quelle distinction ?
 - Quelle possibilité de réutiliser un DUME ?
 - Le DUME doit-il être signé ?
 - Le DUME est-il obligatoire ?

- Dans quels cas devez-vous introduire plusieurs DUME ?
- Que se passe-t-il si les certificats et documents justificatifs ne sont pas à jour ?
- Quelles évolutions avec le nouveau modèle de données ?
- Quelle interconnexion avec e-certis ?
- Quelles sont les mesures de sécurité à anticiper ?
 - Horodatage, limitation de l'accès aux données aux personnes autorisées, détection des intrusions...
- À quoi sert la copie de sauvegarde ?
- Quelles exceptions à la dématérialisation ?
- Quels impacts pour les pouvoirs adjudicateurs et pour les entreprises ?

11h00 Café Networking

11h15

De l'ouverture de l'offre à l'attribution

- La séance d'ouverture : comment se déroule-t-elle ?
- Quelles règles respecter lors de l'examen des offres ?
- Quels échanges avec les opérateurs économiques ?
- Comment protéger la confidentialité des offres ?

11h30

Atelier pratique et démonstrations

- Exemple de la création d'un DUME du côté des pouvoirs adjudicateurs et du côté des opérateurs économiques
 - *Quid s'il manque des éléments ?*
- Exemple d'une offre électronique
 - Le déroulement de la séance d'ouverture : ce qui est supprimé, ce qui subsiste et les difficultés à envisager (présence de plusieurs offres électroniques du même opérateur économique, panne...)
 - Les échanges avec les opérateurs économiques : communications

12h45

Session de questions/réponses

13h00

Clôture de la matinée